

**DELEGATION DE Monsieur Josy Reiffers
présentée par Monsieur Michel DUCHENE**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux met en œuvre un ensemble d'actions en faveur du développement de l'économie créative et de l'essor de la filière numérique sur son territoire.

Le territoire communal concentre, aux côtés d'entreprises numériques déjà bien établies, un ensemble de TPE, Entreprises individuelles, EURL, Auto entrepreneurs, salariés en portage ou en Coopérative d'activités et d'emploi exerçant dans les métiers suivants : développeurs, infographistes, animateurs communautaires, modérateurs, responsables d'audience internet, chefs de projets, intégrateurs, chargés d'études, consultants, rédacteurs, journalistes, webmasters, salariés itinérants...

Une étude de marché a conclu à une forte attente de ces acteurs économiques de pouvoir bénéficier d'espaces professionnels d'un type nouveau proposant :

- une grande souplesse d'accès
- une organisation favorisant le travail collaboratif
- une animation en écosystème innovant et créatif
- une plateforme de promotion et de diffusion des nouveaux usages et services numériques

Considérant le dynamisme croissant de Bordeaux dans ces filières d'avenir porteuses de créations d'entreprises et d'emploi, mais également le retard en termes d'infrastructures favorables à l'éclosion d'une véritable compétence numérique, complémentaires des efforts engagés au sein de la pépinière éco-créative des Chartrons et des actions initiées pour la constitution de grappes d'entreprises dans les quartiers de Bordeaux, la Ville de Bordeaux a décidé d'ouvrir un espace de travail collaboratif et d'animation, baptisé "NODE", qui sera destiné aux acteurs du numérique, locaux ou extérieurs.

Ce local, propriété de la Ville, est situé dans la "salle de la Renaissance", 12 rue des Faussets dans le quartier Saint-Pierre. Il répond par sa situation et son agencement aux besoins exprimés par la profession d'exercer leur activité dans un esprit collaboratif en rompant l'isolement, en intégrant des équipes projets, en disposant d'un espace professionnel équipé où accueillir leurs clients ou organiser des rendez-vous en visioconférence.

Lors de notre séance du conseil municipal du 30 mai 2011 nous avons voté le lancement d'un appel à candidatures pour l'animation et la gestion de ce lieu. Ce dernier s'est soldé par le choix de l'association Aquinum représentative des professionnels qui constituent le cœur de cible du futur « NODE ».

Des travaux de mise en conformité, d'accessibilité et d'adduction du très haut débit (estimés à 195 990 euros HT) doivent être entrepris, avec pour objectif de livrer les lieux à l'exploitation à l'automne 2012.

Ce projet constitue une excellente préfiguration ainsi qu'un dispositif pilote pour l'ensemble des développements futurs dans l'agglomération tels la cité numérique qui verra le jour à Bègles dans le cadre de l'opération Euratlantique.

Il est inscrit dans le contrat de co-développement 2012-2014 entre la CUB et la Ville (fiche action 83), approuvé lors du dernier conseil municipal.

La CUB est susceptible d'intervenir à hauteur maximum de 50.000 euros.

Il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter cette subvention à la CUB
- signer tout document afférant à cette subvention
- encaisser cette subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. DUCHENE. -

Le projet NODE est un projet extrêmement intéressant qui mérite d'être observé avec attention.

Lors de l'avant-dernier BarCamp – le dernier BarCamp a eu lieu hier dans les salons de la mairie – un certain nombre de porteurs de projets qui travaillent sur et autour du numérique nous ont proposé de mettre en place un espace de co-working, un espace de travail partagé.

Après différentes réunions le maire a proposé que cet espace se crée rapidement et en plein cœur de ville parce que les porteurs de projets numériques, les jeunes qui travaillent autour du numérique, tous ceux qui sont porteurs d'une dynamique numérique se retrouvent souvent dans le centre ville. Donc nous avons trouvé une salle municipale, « la salle de la Renaissance » qui se trouve 12 rue des Faussets dans le quartier Saint Pierre.

Cette salle va ouvrir. Elle sera d'une grande souplesse d'accès. Elle permettra un travail collaboratif. Il y aura une sorte d'animation en éco-système innovant et créatif, et surtout une plate-forme de promotion / diffusion des nouveaux usages et services numériques.

C'est-à-dire que nous aurons à cet endroit-là une sorte de pépinière numérique. Elle est pratiquement unique à Bordeaux et dans l'agglomération. Elle démontrera que Bordeaux se positionne aujourd'hui comme une vraie cité digitale, une vraie ville numérique.

Vous avez pu le remarquer, la Semaine Numérique a permis là aussi de nous positionner.

Dernière information concernant la délibération, il faut bien lire sur cette délibération, deuxième page, avant-dernier paragraphe, non pas 167.440 euros HT, mais 195.990 euros HT.

M. MARTIN. -

Merci Michel pour ce très beau dossier. La salle en question est tout à fait adaptée pour ce genre d'opération. J'en suis très heureux. C'est une occupation tout à fait salubre. Merci.

Pas d'épreuves contraires ?

(Aucune)

Dossier adopté à l'unanimité.